



**Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire
du Centre Socioculturel du Château
VENDREDI 8 JUIN 2018**

Participants

Votants

Foyers adhérents : AIR² (représenté par Didier HERBRETEAU), AMIS D'ENFANTS DU MONDE (représentés par Caroline LEHO), La CSF (représentée par Marie-Claude TESSIER), FCPE Pauline Roland (représentée par Hélène KERAMBLOC'H), LES AMIS D'ABU DIS (représentés par Jean-Pierre MENARD), CONSEIL CITOYEN (représenté Aden OSAGIE), AGOUNE Allaoua, BOUCHAM Abdelkrim, BOULOT Stéphanie, BOUMEDINE Sanaa, BRISON Mélanie, BULTEAU Noémie, COLLETTE Catherine, DAYON Marylène, DJOUADI Nedjma, FEY Daniel, GÉRARD Eliane, GODARD Katia, KERAMBLOC'H Hélène, LEHO Caroline, LEROY Sylvie, MENARD Jean-Pierre, MESRI Dounia, QUENEA Marie Claire, SOLIMAN Séverine, TABET Nadia

Membres de droit : MONSIEUR LE MAIRE représenté par Mme YAPO Marie-Isabelle, LUMINEAU Claude (Ville de Rezé), FRESLON Alison (Déléguée du Personnel)

Pouvoirs : Amicale Laique Château Sud, AMIAUD Antoinette, CHAPELAIN-CHENU Michèle, COLIN Véronique, DEJOIE Sophie, DURAND Susanne, GUIBRETEAU Christiane, HADJUKOWICZ Josiane, JEGOUDEZ Raymonde, LE CREFF Elisabeth, MATLY Claude, NAUDEAU Ginette, PIRAUD Catherine, ROY Gwenola,

Assistaient également (non votants) :

LANDIER Samuel (Conseil départemental 44), AIGROZ Gérard (Président Rezé Séniors), POUPET Jean-Michel (Chef de service ADPS), PAPIN Aurélie (habitante), TAILLANDIER Gwénaëlle (Ville de Rezé), METOIS Alice (Ville de Rezé), BOSSARD Dominique (Ville de Rezé) GILBERT Céline, GODARD Katia, LOIRAND Juliette, RIGOLAGE Camille, ROY Olivier, salarié(e)s.

Soit 43 votants dont 14 pouvoirs.

A 19h, Stéphanie Boulot ouvre la séance de l'assemblée générale ordinaire 2018.

I. Rapport moral

Pages 2 et 3 du document remis aux participants.

Stéphanie Boulot insiste sur le bilan positif. Les principaux faits sont :

- ✓ Poursuite des actions dans des locaux adaptés qui facilitent la mise en œuvre du projet social.
- ✓ Des nouveautés : Liens Croisés avec Rezé Séniors, un accueil libre autour du jeu, théâtre forum, des sorties familiales à la journée... L'action Liens croisés se déroule

depuis janvier, le jeudi après-midi. Elle s'intègre dans la priorité en direction des personnes plus âgées décidée en 2017 au regard des constats et envies

- ✓ Une réflexion sur l'accès à l'emploi et à la formation pour nos adhérents. Cette mission de 4 mois nous a permis de mieux connaître les acteurs, mais aussi d'interpeller les pouvoirs publics sur les difficultés de nos adhérents et les besoins réels.
- ✓ Quelques projets à renouveler : Vies d'Château, le projet de média de quartier qui s'essouffle. Concernant le numérique, les besoins sont réels, mais la bonne formule n'a pas encore été trouvée.
- ✓ Un renouvellement de nos statuts et l'arrêt de l'adhésion à la fédération des MJC
- ✓ Une situation financière stabilisée avec un résultat positif

Stéphanie Boulot adresse ses remerciements à la centaine de bénévoles investi.e.s cette année, à l'équipe de salarié.e.s, à la CAF et l'Etat pour leur soutien financier, ainsi qu'au Conseil départemental et à la Conférence des financeurs, à la fédération des Centres sociaux et socioculturels. Un remerciement spécifique est adressé à la Ville de Rezé, pour le soutien financier et technique. Pour le soutien technique, un remerciement particulier à l'équipe de notre nouveau service référent Direction Jeunesses, Action socioculturelle et Education populaire, en particulier Alice Métois et Gwénaëlle Taillandier pour leur écoute et leur réactivité. Merci également au service Politique de la Ville et tout particulièrement à Françoise Mocquard pour le suivi des actions.

Stéphanie Boulot remercie également tous les adhérents de l'association.

II. Rapport d'activités

Qui sommes-nous ?

Mélanie Brison présente quelques chiffres clés concernant les adhérents et le bénévolat.

- Foyers adhérents par quartier (graphique page 4)

Depuis 4 ans, le nombre de foyers adhérents du quartier Château, qui regroupe les micros quartiers Château Centre, Mahaudières, Trocardière et Moulin à Huile, ne cessent d'augmenter. Ce sont désormais 224 foyers adhérents, soit 60% de nos adhésions.

Cette proportion est encore plus forte sur nos activités sociales et familiales (85%). Sur les activités loisirs adulte, la proportion baisse à 33%.

Les autres foyers résident essentiellement sur les quartiers attenants, la Houssais et Pont-Rousseau, qui ne sont pas dotés de CSC.

- Foyers adhérents par quotient familial (graphique page 5)

La proportion de QF1 a de nouveau augmenté et représentent 40% des foyers dont nous connaissons le QF, cela se rapproche des statistiques de revenus moyens connus sur le quartier.

- Foyers adhérents par situation familiale (graphique page 4)

Le nombre de foyers adhérents en couple avec enfant(s) est en augmentation (+29) et représente 45% des foyers adhérents. Par contre, le nombre de personne seul(e) avec enfants a baissé (-12 foyers) alors qu'il s'agit d'une réalité prégnante du territoire.

L'augmentation du nombre de foyers adhérents constitués d'une personne seule (+18) est notamment liée au développement des ateliers de français et à l'action Liens Croisés.

- Le bénévolat

En 2017, 100 bénévoles différents se sont investis au CSC, pour 5193 heures de bénévolat, soit une augmentation de 25% par rapport à 2016. L'augmentation s'explique notamment par le développement des actions quotidiennes, où les bénévoles s'investissent chaque semaine : les ateliers de pratique du français (3030 heures), l'accompagnement scolaire (610h), Lire et faire Lire (158h). A nouveau un grand merci !

Indispensable à la vie de notre CSC, nous avons envie de mieux faire connaître nos bénévoles, les mettre en valeur et susciter des envies.... Chaque mois, 2 portraits de bénévoles sont présentés dans notre Newsletter et vous pouvez retrouver tous nos portraits sur le site Internet !

Que faisons-nous ?

Concernant le rapport d'activités, Stéphanie Boulot précise que les administrateurs avaient à la fois envie de ne pas faire long, mais certains d'entre nous avait envie d'une revue des activités. Aussi, il est proposé de balayer l'année avec juste quelques chiffres clés pour chaque action. Et comme pour la plupart des actions, nous n'étions jamais seules... souvent en bas à droite un petit clin d'œil à nos partenaires et aux bénévoles ...

Chaque action est présentée plus précisément dans le rapport de la page 9 à 23.

Concernant les activités de loisirs, Caroline Leho demande si les enfants résidant sur le quartier Château participent aux activités de découverte sportive. Céline Gilbert confirme que la proportion est importante, notamment sur le multisport. La dimension quartier de cette activité est forte, puisqu'elle s'élabore en partenariat avec l'Office Municipal du Sport, qui soutient financièrement l'action, mais aussi coordonne les différents ateliers proposés sur Rezé par différentes associations (Amicale, ARHB).

Pour Air2, Didier Herbreteau, président de l'association, explique plus précisément le fonctionnement de la First Lego League. Hélène Kérambloch' précise que cette activité est bien ouverte aux filles, même si actuellement il n'y a que des garçons. Céline Gilbert rappelle les expérimentations d'ateliers pour les filles pendant les vacances à l'initiative de la Direction Jeunesses/action socioculturelle de la Ville. Didier va également présenter son atelier en fin d'année aux élèves de Pauline Roland. Aurélie Papin demande pourquoi cela n'a pas aussi lieu à l'école Château-Sud. Didier précise que c'est une question de temps, puisque cette découverte est faite bénévolement.

III. Rapport financier

Sanâa Boumédine, trésorière de l'association, procède à la présentation du rapport financier. Il est précisé que ce rapport s'appuie sur ceux de l'expert-comptable M.Priou du Cabinet Poussin, et du commissaire aux comptes, M.Beyot, du Cabinet Fiducial.

La rapport financier est présenté dans le document des pages 26 à 32. Sanâa Boumédine souhaite revenir sur les principaux faits.

1 Les recettes (produits) 2017

A partir du graphique 2 page 26 et du tableau page 31

Comme les années précédentes, elles sont majoritairement constituées par des subventions de la Ville de Rezé (59%).

Notre seconde source de recettes sont les subventions et prestations de la CAF, qui sont en augmentation et représentent 23% des recettes

10% de nos recettes sont composées d'aides de l'Etat dans le cadre du Contrat de Ville (31 000 €) et de deux aides emplois à l'emploi : le poste d'adulte relais pour la médiation accès aux droits (19 027 €, en augmentation car sur une année pleine) et une aide fonjep sur un poste d'animateur (7 107 €).

En 2017, nous avons également bénéficié de report de subventions non dépensées en 2016, les actions s'étant prolongées sur 2017 (10 000 € dans le cadre des projets du conseil citoyen que nous portons, 5000 € atelier français, 2000 € parentalité).

L'aide du département, désormais ciblé sur la jeunesse et citoyenneté, a encore diminué de 1 000 € et ne représente que 1% de nos recettes. A noter cependant la nouvelle subvention de 3000 € portée le département, via des crédits de l'Etat, dans le cadre de la Conférence des financeurs. Elle concerne les actions de prévention séniors.

Enfin, les produits des activités ne représentent que 2%, le centre développant beaucoup d'activités gratuites ou avec une participation symbolique. Ils sont en diminution par rapport à 2016 (- 11 853 €) du fait de l'arrêt des ateliers musique (encore 6 mois d'activités en 2016) et de la gestion du studio.

Concernant les subventions de la Ville de Rezé, les postes soutenus par la Ville de Rezé ont varié entre 2016 et 2017. Le tableau page 27 les détaille.

La subvention socioculturelle (35 000 €) et de soutien aux salaires associatifs (115 000 €) est resté stable à 150 000 €. La subvention pour les salaires associatifs couvre 3,15 postes des 4 postes associatifs permanents (chargée d'accueil et 3 animateurs).

En fin d'année 2016, la Ville nous avait accordé une subvention exceptionnelle de 55 000 € suite à nos difficultés économiques importantes et notre incapacité à couvrir les dépenses dans le secteur culturel que nous ne développons plus mais dont nous supportons des charges salariales importantes. Il n'a pas été nécessaire de renouveler cette subvention exceptionnelle en 2017, suite à notre restructuration économique fin 2016.

Concernant la subvention « mise à disposition de personnel municipal », elle a diminué de 65 386 € entre 2016 et 2017. Cela s'explique par le fait que sur l'exercice 2016 était inclus le salaire d'un agent logistique sur 9 mois (fin de mise à disposition de Bernard Rémigéreau en octobre 2016) et d'un animateur à mi-temps de janvier à août 2016 (ce poste est compensé par un poste assistant animation jeux à 60% mais en emploi aidé et recruté qu'en août 2017). A noter aussi la fin de la mise à disposition d'une gestionnaire comptable au 1^{er} avril 2017. Cependant, désormais, sur ce poste nous passons par un groupement d'employeur, l'Agépla,

et la Ville nous verse une subvention de 21 369 euros. Donc la diminution entre 2016 et 2017 peut être ramenée à 44 017 euros pour la mise à disposition de personnel. Enfin, il est rappelé ici que la subvention mise à disposition de personnel municipal ne couvre qu'une partie de la facturation par la Ville de ce personnel mis à disposition. La Ville ôte 58 392 euros au titre des subventions CAF reçues directement par l'association mais pour des postes mis à disposition par la Ville.

A noter la nouvelle subvention de soutien au poste d'adulte relais (6000 euros).

Concernant la subvention d'équilibre du loyer (+ 69 482 €), la forte augmentation de la subvention est liée à la mise à disposition de ces locaux plus vastes, la facture par la Ville de ce loyer augmentant d'autant.

Au total, si les aides directes de la Ville ont donc légèrement diminué (- 7%), les aides indirectes (dites charges supplétives) ont fortement augmenté du fait des frais d'entretien plus élevés du bâtiment (le ménage, les réparations, les fluides ne sont pas facturés par la Ville mais valorisés en charges supplétives).

Aussi le soutien de la Ville a donc augmenté de 5%, et cette année au profit du projet, par la mise à disposition de ces locaux très agréables.

Les subventions et prestations de la CAF ont augmenté de 26% en 2017. Le 2nd tableau page 27 les détaille. Plusieurs raisons à cette augmentation :

.un soutien plus conséquent de la CAF au niveau national sur les prestations animation globale (+2%, + 1193 €) et surtout animation collective famille (+22%, + 3996 €)

.augmentation du nombre d'enfants accueillis à l'accompagnement scolaire qui a permis une aide plus importante dans le cadre du contrat local d'accompagnement à la scolarité (+76%, +2130 €).

.surtout notre nouveau projet social 2017/2021, plus en adéquation avec les priorités de la CAF de Loire-Atlantique, qui nous a permis une augmentation de 17 000 € des subventions sur fond locaux (+ 42%).

Actuellement des négociations sont en cours entre la CNAF et l'Etat, il n'est pas encore sûr que les montants de ces soutiens, normalement encore sur 3 ans, puissent être maintenus au même niveau. Une vigilance est donc à avoir.

A noter enfin, un soutien plus important dans le cadre des actions d'aide à la parentalité, et le soutien exceptionnelle à l'équipement informatique pour la mise en place d'un point de facilitation numérique.

2 Les dépenses (charges) 2017.

Page 31

.Les achats (compte 60) ont fortement augmenté du fait des dépenses pour le conseil citoyen (17 600 € entièrement couverts par des subventions reçues en 2016 et 2017), le recours à un prestataire sur l'ensemble de l'année pour les ateliers de français au lieu d'un salarié comme au 1^{er} semestre 2016 (6 265 €), le développement des animations de territoire (atelier rap/MAO, animations vacances...).

.Les charges externes (compte 61) ont fortement augmenté du fait essentiellement de l'augmentation du loyer suite au déménagement. Le loyer était de 30 801 € à Touraine, pour les nouveaux locaux, il s'élève à 100 282 €

.Le compte 62 comprend le personnel mis à disposition. On l'a dit le personnel mis à disposition par la Ville a diminué de 65 386 €. A noter cependant sur ce compte, une nouvelle dépense via la mise à disposition par un groupement d'employeur d'une gestionnaire

comptable (dépenses de 17 728 € en 2017 compensée par une subvention de la Ville). Les honoraires d'avocat ont aussi forte diminué (-14 727 €) en l'absence de procédure en 2017.

.La fiscalité (compte 63) est en forte diminution du fait de la diminution de charges de personnel et donc d'impôts sur les salaires, mais également sur le fin de versement de contribution foncière des entreprises liée à la gestion de la Barakason.

.Une forte diminution concerne aussi les frais de personnel (compte 64), cela s'explique les licenciements économiques des 5 intervenants musique et du technicien son en fin d'année 2016. Au 1^{er} semestre 2016, nous salarions également une intervenante Français langue étrangère, désormais en prestation.

.Les charges exceptionnelles diminuent également. En 2016, nous avons encore eu une condamnation prudhomme (environ 20 000 euros) ainsi que des reports de subvention non utilisées sur 2016 (10 000 € conseil citoyen, 5000 € atelier français, 2000 € parentalité). En 2017, nous n'avons eu qu'un reliquat sur un dossier prudhomme (2556 €), et une régularisation de subvention 2013 finalement jamais reçue (3000 €).

.Les **dotations** restent stables

Au total les dépenses ont donc diminué de 88 252 (- 14%) entre 2016 et 2017

En résumé pour 2017, on peut se reporter au graphique 1, le personnel qu'il soit salarié par l'association (7 salariés) ou mis à disposition par la Ville (3 salariés) ou par un groupement d'employeur (Agépla, Ufolep, GE Sport) a représenté 59% des dépenses, soit 320 577 €. Le fonctionnement 22% des dépenses, le loyer : 19% des dépenses.

En conclusion, même si les recettes ont diminué, la diminution a été moins importante que celle des dépenses.

Aussi pour la 1^{ère} fois, depuis 4 ans, **notre résultat est positif avec 20 611 €**, soit 4% de l'ensemble des charges. Cela nous permet de réalimenter nos fonds propres.

Et ainsi d'avoir un peu de jours de fond roulement, avec désormais 54 jours.

3 Prévisionnel 2018 et 2019

Cf page 31. Nous souhaitons poursuivre la dynamique de développement d'activités pour tous les publics. Même si en 2018 apparaît une stabilisation des charges (compte 60), elles seront dans les faits, en augmentation car nous ne portons plus les charges des actions du conseil citoyen (environ 14 000 euros de charge en 2017).

Les services extérieurs augmentent en 2018 du fait d'un loyer sur 12 mois au lieu de 10 mois en 2017. C'est stabilisé en 2019.

Les autres services extérieurs augmentent également du fait de la modification de recrutement d'un animateur socioculturel (Clément Souchez est recruté par la Ville, il remplace Simon Nau qui était emploi associatif); la Ville souhaitant généraliser les mises à disposition. L'impact de ce changement sera sur 6 mois en 2018, sur l'ensemble de l'année en 2019.

Concernant les charges de personnels, elles augmentent de 4 604 euros en 2018, lié à l'augmentation liée à l'ancienneté des salariés. La fin du poste d'animateur devenu Ville est pour partie compensé par la prise en charge du poste d'assistant accueil/animation de la Ville à l'association pour permettre son renouvellement à partir de mai, mais ce poste est fortement compensé en recettes par des subventions (85% du salaire).

Les autres comptes de charge restent globalement stables.

Pour les recettes, nous n'avons pas prévu de modification importante.

On retrouve ce qui découle des mouvements présentés ci-dessous :

- l'augmentation des aides de l'état sur le poste d'emploi aidé assistante accueil/animation.
- La diminution de la subvention par la Ville soutien au salaire associatif / augmentation de la subvention mise à disposition de personnel municipal. L'augmentation de la subvention d'équilibre loyer.

Ces 2 prévisionnels seront soumis au vote.

Paroles des partenaires :

Monsieur le Maire, lors de l'Assemblée générale extraordinaire en amont de l'Assemblée générale ordinaire, a tenu remercié Stéphanie Boulot et Mélanie Brison pour tout le travail effectué en 3 ans. Elles ont eu le courage de reprendre les rênes de l'association dans un contexte très compliqué. Aujourd'hui, le CSC fonctionne bien et effectue un travail important pour le quartier. Monsieur le Maire remercie également la directrice Céline Gilbert et son équipe. Il assure du soutien de la Ville.

Claude Lumineau, adjoint en charge de l'action socioculturelle, des jeunes, associations et festivités, précise que désormais Marie-Isabelle Yapo siègera au Conseil d'administration du CSC en tant que titulaire, en remplacement d'Eric Buquen. Elle est remplacée sur son poste de suppléant par Laurent Le Moal, conseiller municipal.

Claude Lumineau félicite l'association pour le nouvel essor et le travail accompli. Il souligne la bonne gestion financière et en seulement 3 ans la capacité de l'association à redresser la situation. Il insiste sur l'importance de la gouvernance associative et la nécessité de soutenir le bénévolat. Il revient également sur le travail mené dans le cadre du pacte de coopération. La Ville, les 4 CSC rezéens, la CAF et la fédération des centres sociaux et socioculturels ont eu cette année des échanges fructueux et collaboratifs autour de la thématique retenue de la mixité sociale. Il souligne également le travail mené par les deux animatrices sociales de la Ville recrutées en septembre 2017, en direction des jeunes, sur l'espace public et avec les 4 CSC et donne des éléments chiffrés sur leur activité.

Samuel Landier, conseiller départemental du canton, souhaite également prendre la parole. Il excuse Malika Tarabit, également conseillère départementale, retenue par ailleurs. Il souligne le plaisir de voir un CSC en plein action, avec une gouvernance qui fonctionne bien. Il rappelle les principaux domaines d'intervention du Conseil départemental (collège, action sociale, personnes âgées). Le soutien aux CSC se fait sur l'axe jeunesse et citoyenneté. Dans ce cadre, le conseil départemental a soutenu l'année dernière le média de quartier Vies d'Château, il espère que celui-ci va se poursuivre, il prenait un réel plaisir à le découvrir. Il rappelle également son soutien aux radios associatives. Il informe que le soutien aux projets du CSC de cette année sera décidé début juillet.

A noter également qu'en début de soirée, lors de l'Assemblée extraordinaire, Dominique Avril, trésorier de l'Amicale Laïque Château Sud, a souhaité intervenir ne pouvant rester aux AG. Il a souhaité faire part de toute la satisfaction de l'Amicale du partenariat avec le CCS

Catherine Collette, bénévole au CSC, souhaite intervenir sur le bénévolat. Elle souligne l'importance de l'accueil et l'accompagnement par les professionnels du CSC, ils sont un facteur important de la mobilisation. Le discours positif est également important. Dans certaines associations, on peut se plaindre du manque de bénévolat, de l'important travail à effectuer, cela ne donne pas envie de s'investir et de rester.

Sanâa Boumédine en profite pour remercier individuellement chacun des salariés du CSC qui par leur travail ont contribué à la réussite de cette année.

Renouvellement du conseil d'administration

Les administrateurs sortants souhaitant se représenter :

- Stéphanie BOULOT (habitante)
- Mélanie BRISON (habitante)
- Association de parents d'élèves Pauline ROLAND- FCPE (association)
- Compagnie les Alizés (association)

Nouvelle candidature :

- Dounia MESRI (habitante)

Abdel Boucham, administrateur sortant qui n'a pas souhaité se représenter, est remercié pour son investissement au CA pendant 3 ans. Christine Hérichi et Sophie Lebaud, qui ont dû démissionner en cours d'année de leur mandat d'administratrice pour des raisons professionnelles et personnelles sont également remerciées.

La Ludothèque la Malle à jouer qui siégeait au CA dans le collège association n'a pas renouvelé sa candidature.

Votes

42 votants :

.Rapport moral 2017/18 : 41 pour, 0 contre, 0 abstention, 1 nul

.Rapport financier 2017 :

Comptes annuels 2017 : 42 pour, 0 contre, 0 abstention, 0 NPPV

Affectation du résultat 2017 : 42 pour, 0 contre, 0 abstention, 0 NPPV

Opération et actes de gestion accomplis et quitus au CA : 42 pour, 0 contre, 0 abstention, 0 NPPV

Budget prévisionnel 2018 : 42 pour, 0 contre, 0 abstention, 0 NPPV

Conseil d'administration :

BOULOT Stéphanie : 42 pour, 0 contre, 0 abstention, 0 NPPV

BRISON Mélanie : 42 pour, 0 contre, 0 abstention, 0 NPPV

MESRI Dounia : 42 pour, 0 contre, 0 abstention, 0 NPPV

APE P.Roland FCPE : 42 pour, 0 contre, 0 abstention, 0 NPPV

Compagnie les Alizés : 41 pour, 1 contre, 0 abstention, 0 NPPV

Temps d'échanges

Les administrateurs proposent aux adhérents présents un jeu pour revenir sur les faits marquants de l'année. Il s'agit d'un quizz mouvant. A une question posée sur le CSC, les participants doivent se mettre d'un côté ou l'autre de la salle selon la réponse qu'il estime la bonne.

Sont ainsi évoqués : les nouvelles actions (Liens Croisés, théâtre forum, atelier marionnette, accueil jeux, la fête de printemps, les sorties familiales), les projets ponctuels (la cartographie artistique), le diagnostic emploi, le compte de résultat...

Fin de l'Assemblée générale ordinaire : 20h45

Stéphanie Boulot
Présidente



Mélanie Brison
Secrétaire



